

ORDRE DU JOUR

1) Comptes Administratifs 2016 des communes historiques de Verneuil sur Avre et de Francheville avec l'affectation des résultats

Mme Roblot M. Lathuile

Présidence par le Doyen de l'Assemblée pour faire procéder au vote de l'assemblée. En conformité avec le Compte de Gestion arrêté par la Trésorerie, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur les comptes administratifs 2016 avec l'affectation des résultats.

2) Fiscalité 2017 : Lissage des taux et harmonisation des abattements Mme Roblot

En toute logique, il convient de lisser les taux et d'harmoniser les abattements pour la commune nouvelle de Verneuil d'Avre et d'Iton.

3) Subventions 2017 aux associations

Mme Depresle

Il convient de déterminer le montant des subventions attribuées aux associations pour l'année 2016.

4) Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz

M. Bensalah

- Adhésion en « ville de catégorie B », c'est-à-dire commune urbaine, compte tenu de la strate de la population de la commune nouvelle de Verneuil d'Avre et d'Iton, permet notamment de bénéficier de la maîtrise d'ouvrage du SIEGE en matière d'éclairage public et d'adhérer à la compétence optionnelle en matière de maintenance de cet éclairage public. Par ailleurs, ce statut implique également la perception par le SIEGE de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité perçue sur le territoire de la commune, à charge pour le SIEGE d'en reverser 35 % à la commune.
- Adhésion aux compétences optionnelles : Il est proposé de solliciter le transfert total de la compétence éclairage public (investissement et maintenance) au SIEGE pour la commune nouvelle Verneuil d'Avre et d'Iton et d'autoriser la signature de la convention de mise à disposition du SIEGE des biens d'éclairage public.
- Redevance occupation du domaine public gaz 2016

Comme chaque année, le SIEGE nous communique à titre d'expertise le montant revalorisé de la redevance pour occupation du domaine public, versé par les différents gestionnaires de réseaux gaz qu'il convient de valider pour en permettre l'encaissement.



5) Réaménagement et extension du parking de la gare SNCF – attribution du marché M. Grudé

Suite à l'analyse des offres, il convient de valider le choix de l'entreprise retenue pour ces travaux.

6) SICLE – Répartition des biens propres du syndicat

Mme Ayrault

Suite à la dissolution du SICLE en date du 12 septembre 2016 par M. Le Préfet, la répartition des biens propres sera réalisée au prorata des participations de chaque commune dans la SECOMILE.

7) Convention de mise à disposition d'un local pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure M. Henras

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure nous a sollicités pour la mise à disposition d'un local leur permettant de conserver une antenne locale sur Verneuil d'Avre et d'Iton. Cette convention prévoit en contrepartie le règlement d'une redevance annuelle.